

**Commémoration du 30ème anniversaire du Groupe de Travail
sur les disparitions forcées ou involontaires**

Genève, Palais des Nations (Salle XIX), 5 novembre 2010

Séance d'ouverture : (10h00 à 10h30)

Remarques Introductives :

**Mme Kyung-wha Kang, Haut-Commissaire Adjointe aux droits de l'Homme.
Suivi du video « Existence niée »**

S.E. Mme Bente Angell-Hansen, Vice-Président du Conseil des Droits l'homme.

S.E. M Jean-Baptiste Mattéi, Représentant Permanent de la France

**S.E. M Libère Bararunyeretse, Représentant Permanent de l'Organisation
Internationale de la Francophonie**

M Jeremy Sarkin, Président – Rapporteur du GTDFI

Panel I – Le GTDFI : récits et histoire du Groupe de Travail (10h30 à 13h00)

10h30 – 12h15

- « La création du GTDFI », M Theo van Boven, Professeur honoraire de droit international, Université de Maastricht
- « Les premières années de fonctionnement », M Iain Guest, Directeur exécutif, The Advocacy Project
- « Le point de vue des familles/victimes », Mme Estela de Carlotto, Présidente, Abuelas de Plaza de Mayo
- « L'expérience des anciens membres du GTDFI », M J 'Bayo Adekanye, Professeur de sciences politiques, Babcock University, Ancien membre du GTDFI
- « La réponse des Etats aux disparitions durant les 30 dernières années », M Louis Joinet, Ancien président du GTDFI

12h15 – 13h00

Dialogue interactif

**Panel II – Le GTDFI : 30 ans d'évolution : bilan et perspectives du Groupe de Travail
et avenir (15h00 à 18h00)**

15h00 – 16h45

- « La contribution du GTDFI dans la définition des disparitions forcées et le développement d'un régime juridique applicable », par M Manfred Nowak, Directeur, Ludwig Boltzmann Institute of Human Rights, Ancien membre du GTDFI

- « Réflexions sur l'évolution des méthodes de travail du GTDFI dans l'application de son mandat humanitaire », M Federico Andreu-Guzmán, Directeur adjoint du contentieux et la protection juridique, Commission Colombienne de Juristes
- « Le GTDFI et la Déclaration des Nations Unies de 1992 », Mme Mandira Sharma, Directrice exécutive, Advocacy Forum-Népal
- « La coopération des Etats en matière de disparitions forcées: bonnes pratiques », Mme Kathryn Bomberger, Directrice Général, Commission Internationale par les personnes disparues
- « Le role des ONG en matière de disparitions forcées: coopération avec le GTDFI », M Wadih Al-Asmar, Centre libanaise de droits de l'homme
- « Problématiques à propos du travail futur du GTDFI », Mme Gabriella Citroni, Professeur de droit international des droits de l'homme, Université de Milano-Bicocca

16h45 – 17h30

Dialogue interactif

17h30 – 18h00

Conclusions et recommandations

18h00

Réception, à côté de la salle XIX
